



CTM du 1^{er} septembre 2020

Projet de déclaration FSU

Madame la secrétaire générale, mesdames, messieurs, cher-es camarades,

Nous voici de retour autour de la table pour tenter de reprendre le fil d'un dialogue social bien tenu !

De fait, ce CTM va être le premier tenu physiquement après le confinement, avec la présence de madame la secrétaire générale ! Nous ne pouvons que regretter une nouvelle fois que celle-ci supplée nos ministres pour le présider, perpétuant ainsi, une bien mauvaise habitude d'absence de représentation politique.

Un CTM en ce premier jour d'une rentrée que tous espéraient comme un retour à la normalité après 2 mois d'un confinement brutal, 3 mois de reprise d'activité présentielle voulue progressive et une période de congé estival pour oublier tout ça et passer, frais et dispo, à autre chose.

Hélas, le scénario ne se déroule pas exactement comme espéré !

Le virus ne s'est pas désintégré par magie et le nécessaire besoin de lâcher prise estival a vu redémarrer de manière inquiétante la propagation virale.

Alors, le PRA ministériel est-il toujours d'actualité ? Ravis d'apprendre aujourd'hui qu'un CHSCT-M s'est tenu la semaine dernière !

Sur le dernier bilan communiqué, au 25 août, le taux de présence moyen est à 46 %. Depuis le 11 août, on perçoit les retours de congé estival et une tendance affirmée à la hausse du présentiel. Parallèlement, le nombre d'agent-es en télétravail n'a cessé de chuter pour n'être qu'à 16%. Au premier jour de cette rentrée, alors que les chef-fes de service ont mis la pression sur le retour en présentiel, quelle est la situation ?

Dès le 2 juin, le conseil scientifique Covid 19 invitait à anticiper pour mieux protéger, en définissant un plan de prévention et de protection renforcée, au regard des 4 scénarios probables de poursuite de la crise épidémique. Où en êtes-vous ? Le troisième scénario envisage une reprise progressive et à bas bruit de l'épidémie : nous y sommes. Le quatrième, c'est la perte de contrôle de l'épidémie...

Il est préconisé un plan de prévention et de protection rapprochées ; .Quel est-il pour notre périmètre ministériel, dans cette nouvelle donne ? Pour commencer, avez-vous atteint l'objectif de 100 % des DUERP mis à jour à la fin de l'été avec l'intégration du risque covid ?

Vivre avec le risque viral ! Sortir des confusions ... Le réexamen du PRA ministériel pour l'adapter au contexte de cette rentrée, tenir compte des premiers retours d'expérience et de la dernière circulaire fonction publique nous apparaît urgent, dans le cadre d'une commission mixte associant le CTM et le CHSCTM, au regard de leurs compétences respectives. Souvenons-nous, cela n'est pas si loin, pour les agents de nos ministères, comme pour beaucoup de citoyens, la période a été éprouvante. A moins que vous ne considériez inefficace ce PRA que vous aviez pourtant voulu prescriptif et sur lequel nombre de chef-fes de services ou de directeur-trices se sont assis-ses, et qui sont toujours chef-fes de service ou directeurs-trices !

Un été Covid avec son ressac et tout un été aux affaires, déjà, sans que les nouvelles ministres n'aient trouvé le temps de rencontrer les organisations syndicales, parce que ...tradition oblige dans ce quinquennat, nous avons assisté en ce début d'été au remue-ménage ministériel annuel. Nous vous renvoyons volontiers aux diverses interventions de notre part ces dernières années : pour un ministère du temps long, que penser de la succession de ministres à temps court.

Une administration pour 3 ministères de plein exercice : où cela va-t-il s'arrêter ? Quelle place pour la mer ? Quel contrôle sur les personnels des affaires maritimes ?

Pour autant, Mme Pompili ne nous est pas inconnue, nous savons qu'elle a été capable de s'impliquer dans les dossiers, comme par exemple lors de la création de l'AFB. Le ministère, ses forces et ses faiblesses, ne lui est pas inconnu non plus. Les défis à venir sont colossaux et les résultats des élections municipales démontrent à quel point l'écologie préoccupe les citoyens. Il faudra être à la hauteur, à commencer par les discussions budgétaires pour 2021. Ne nous mentons pas, on ne fera pas plus avec moins !

Première piste avant de voir la réalité du PLF 2021 : la budgétisation d'une taxe affectée, le fonds pour la prévention des risques naturels majeurs, dit fonds Barnier. Stratégie classique de Bercy : dans un premier temps, plafonnement de la ressource, dans un second temps, budgétisation. De la même façon que nous avons dénoncé les siphonnements sur l'eau, nous attendons de la ministre Pompili qu'elle obtienne le déplafonnement sans budgétisation.

Les signaux de l'été autour des pratiques de la chasse et des néonicotinoïdes, mais aussi des retenues agricoles nous font hélas craindre le pire quant à la capacité de la ministre de l'écologie à peser face aux lobbys et en interministériel. Un ministère de l'écologie crédible doit avoir le même poids sur les décisions du gouvernement en matière d'environnement que Bercy en a sur les questions budgétaires.

Creusement des inégalités et destruction de la planète sont le résultat des politiques du monde d'avant. La tâche de nos ministres, en particulier madame Pompili, n°3 du gouvernement, pour renverser cette trajectoire n'est certes pas aisée. Au-delà des grandes déclarations sur les enjeux de société, cela doit se traduire par un plan de relance résolument orienté vers la transition écologique, décarbonée et dénucléarisée, et par une ambition renouvelée pour nos ministères qui subissent de plein fouet le détricotage de la réforme de l'Etat.

D'ailleurs, quel devenir pour les réformes en cours au sein du périmètre ministériel, toujours censées être suspendues ? Réformes dont les objectifs de rigueur, économie de moyen, productivité correspondent pleinement aux cadres antérieurs à la crise sanitaire. Et aujourd'hui ?

Parce que entre l'avant et l'après, la déconstruction du périmètre ministériel a continué malgré tout ; quelques exemples et pas des moindres :

- DDI : quand le « i » de interministériel est annexé pour devenir le « i » de intérieur et votre administration spectatrice, avec le « i » comme impuissante ;
- Alors que vous nous aviez promis un bilan chiffré avant toute suite, fin de l'expérimentation et pouvoir dérogatoire aux normes réglementaires donné aux préfets de manière pérenne ;
- Nomination des membres des conseils d'administration des parcs nationaux par les préfets ;
- poursuite du déshabillage des établissements et des services, à l'instar du BOP 135. Certains collègues ont vu leurs missions partir, sans avoir eu le temps de revenir travailler dessus en présentiel. La FSU vous demande un bilan pluriannuel des effectifs et des moyens consacrés à ce programme, pour chaque niveau territorial de l'administration.

Pendant ce temps, rien n'est réglé sur la mise en œuvre de la gestion des frais de déplacement dans les parcs nationaux, par exemple, ni sur les conditions d'emploi des fonctionnaires en établissement public.

Et dans un établissement phare du ministère, l'OFB, le dialogue social dans les instances officielles n'est pas respecté et la mise en œuvre de la réglementation sur l'ARTT se fait de manière péremptoire, sans véritable négociation avec les représentants des personnels.

Mais venons-en au(x) sujet(s) de ce CTM :

Lors de ce CTM, nous n'aborderons donc pas l'agenda social. Et pourtant, les bases du dialogue social sont à rebâtir, y compris parce que la loi de transformation de la fonction publique en a profondément modifié les règles.

Mais avant de voir revenir votre projet en cette instance, nous irons expliquer à la ministre qu'il faudra bien qu'un nouvel agenda social, non seulement achève ce qui ne l'a pas été dans le précédent, mais aussi traduise une ambition politique réelle pour ce ministère, pas seulement la « to do list » de la DRH du ministère.

Restent les LDG promotions. Elles constituent, rappelons-le, un affaiblissement des garanties statutaires pour tous les agent-es. Même si nous pouvons valider certains principes du texte proposé, nous avons les plus vives inquiétudes sur l'application qui en sera réellement faite.

D'autant que l'exercice du premier cycle de mobilités sous LDG a montré des défaillances dont il est urgent de tirer les conséquences ; aucun retour aux organisations syndicales, aucune réunion de bilan n'est planifiée à ce jour. Nous ne le ferons pas ici, ce serait trop long, mais flotte une impression... nous laissant penser que ParcoursSup a fait des émules au ministère pour le traitement des demandes de mobilité, bugs compris. La chaîne DRH a-t-elle fait une croix sur sa part d'humanité ? Et maintenant, au-delà des cycles de mobilité au fil de l'eau en cours, allez-vous oui ou non mettre en place un cycle complémentaire pour pallier les difficultés si particulières en contexte Covid de la mise en place de vos LDG mobilités, rejetées par toutes les OS ?

Nous ne saurions conclure cette déclaration sans évoquer Simon LERY. Vous avez sûrement remarqué son départ de cette instance, conséquence collatérale de la déconstruction ministérielle ; il a choisi de quitter provisoirement le ministère. La FSU souhaite lui faire part de sa fierté d'avoir pu le compter parmi ses pilotes et lui adresse toute sa reconnaissance et ses remerciements pour la qualité de son travail, en particulier au sein de cette instance. Remerciements que nous espérons vous voir partager !

Merci de votre attention.